



Réserve de biodiversité des Lacs-Vaudray-et- Joannès

Assemblée générale annuelle

23 mai 2026



Subvention pour les réserves de biodiversité

- Signature d'une nouvelle entente à venir entre la Ville et le MELCCFP pour la conservation et la mise en valeur des réserves de biodiversité Opasatica et des Lacs-Vaudray-et-Joannès.
- Montant de 110 000 \$ pour les années financières 2026-2027 et 2027-2028 (1er mars 2028)



Activités faisant l'objet de la subvention

- Identifier les enjeux de conservation et harmoniser les usages sur le territoire.
- Réaliser les actions prioritaires à chaque plan d'action et, au besoin, soutenir les membres du comité qui sont porteurs des actions. prioritaires, parmi ces actions, notamment :
 - contribuer à la recherche et à l'acquisition de connaissances.
 - contribuer à l'identification et à la mise en œuvre de mesures visant à résoudre des enjeux de conciliation des usages et d'atteinte à l'intégrité écologique présents au sein des deux aires protégées.
 - contribuer à la transmission des savoirs (ex. outils de sensibilisation).
- Promouvoir le rôle des aires protégées et l'importance d'impliquer les acteurs locaux pour atteindre les objectifs de conservation.



Plan d'action potentiel (2026-2028)

ACTIONS

Réaliser la caractérisation des bandes riveraines et proposer un programme d'aménagement visant à sensibiliser et accompagner les citoyens intéressés.

Effectuer l'analyse de l'eau des lacs Vaudray et Joannès (phosphore, microplastiques, etc.).

Produire une analyse historique de l'évolution du niveau trophique.

Répertorier et cartographier les sentiers, ainsi que la qualité des traverses de cours d'eau.

Mettre en place de l'affichage concernant le lavage des planches à pagaie et aménager une installation à cet effet.

Mettre en valeur la signalisation annonçant la réserve de biodiversité à l'entrée du site.

Élaborer un plan de suivi de l'état de la biodiversité.



QUESTIONS?